

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT
le mardi 27 Janvier 2015**

Membres du syndicat et invités présents :

- Rolland ROCHE, Président
- Denis DELAGE, Vice Président
- Guy BORY, membre du syndicat
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Christian REVERBEL, Directeur de la sécurité et des pistes SATA
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Cécile ARSENNE, secrétaire

Absents excusés :

- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Antoine CANIVEZ, Directeur Général des Services
- Laure BACLE, Directrice Service des Finances Mairie

La réunion débute à 14h15

BUDGET PRIMITIF AFP :

Rolland Roche présente le budget primitif de l'AFP. Quelques remarques sont faites concernant les recettes. Rolland Roche propose d'augmenter de 5 euros la redevance pour l'occupation des sols par le parapente et l'aéromodélisme. Les corrections sont mises en place. Après en avoir délibéré, Le BP 2015 est adopté à l'unanimité.

POINT TRAVAUX SATA :

C. Reverbel confirme que les travaux sont actuellement en attente car le conseil d'administration de la SATA n'a pas encore validé l'ensemble.

Cependant, C. Reverbel nous confirme que pour le printemps 2015, l'effacement de la route de 2100 sera terminé.

R. Roche souhaite soulever le problème du busage du Canal des Sarrazins. C. Reverbel lui répond que l'entretien du canal des Sarrazins est une priorité pour la préservation de la faune et de la flore en aval du canal et une alimentation en eau pour les animaux de Villard Reculas.

QUESTIONS DIVERSES

R. Roche rappelle que pour la saison d'estive 2015, tous les règlements liés aux conventions devront être réglés avant début juin. Ainsi il confirme qu'un paragraphe a été ajouté notamment sur les conventions 2015 de Messieurs Normand et Esnault indiquant que faute de paiement dans les délais, en concertation avec les services municipaux, tous les moyens légaux seront mis en œuvre pour empêcher l'accès aux sites concernés.

D. Delage nous fait part de la demande de l'association des APACH qui souhaite être représenté par un membre lors de nos AG. Il nous propose la réciprocité.

Une décision sera prise à cet effet lors de la prochaine réunion du bureau en présence de tous les membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 15H30.

Le Président Rolland ROCHE

Le 30 janvier 2015